

**Direction départementale
de la protection des populations**

Service installations classées

Grenoble, le 25 avril 2019

Téléphone : 04 56 59 49 99

Télécopie : 04 56 59 49 96

Mél : ddpp-ic@isere.gouv.fr

Affaire suivie par : Florine THOMAS

Mél : florine.thomas@isere.gouv.fr

Téléphone : 04 56 59 49 21

ACCUSÉ DE RÉCEPTION DU DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

Objet	Demande d'autorisation d'exploiter une installation soumise à autorisation environnementale
Pétitionnaire	Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI)
Adresse - Commune	Lieu-dit Traffeyère – SATOLAS ET BONCE
Intitulé du projet	Mise en œuvre d'une unité de méthanisation des boues
Coordonnées du siège social	Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère (CAPI) 17 avenue du Bourg – BP 90592 38 081 L'ISLE D'ABEAU Cedex
Date de dépôt	24/04/19
Corpus réglementaire concerné	Volet ICPE (L. 181-1 à L. 181-31) avec étude d'impact (R. 122-2 et R. 123-3) Volet loi sur l'eau et les milieux aquatiques (L. 181-1)
Nom et coordonnées de la personne responsable du dossier	Monsieur Jean PAPADOPULO Président de la CAPI 17 avenue du Bourg – BP 90592 38 081 L'ISLE D'ABEAU Cedex
Cabinet d'étude associé	CABINET MERLIN 6 rue Grolée 69 289 LYON Cedex 02

Pour le préfet, par délégation,
Le chef de service,



Annick SCHWARZ